



Essor de la Chine et innovation

mercredi 12 juillet 2017, par [lpe](#)

3 questions pour mieux comprendre une problématique, une expertise des étudiants en Master II droit et marketing de l'Université de Poitiers :

L'essor spectaculaire de la Chine depuis 1990 se traduit par des données commerciales, mais qu'en est-il de son rôle dans l'innovation ?

L'industrie chinoise, à un moment considérée comme « copieuse » puis « suiveuse », est passée en quelques années d'un rôle de sous-traitant du monde à celui d'usine du monde. On peut à présent véritablement parler de laboratoire du monde, tant le nombre de ses brevets est élevé (plus de 800 000 en 2016). Les Etats-Unis ont sur ce point perdu leur première place mondiale depuis 2009 et l'écart ne fait que se creuser, comme en témoignent les statistiques de la World Intellectual Property Organization.

Quelles en sont les conséquences pour les autres pays industrialisés ?

Elles sont de plusieurs ordres, avec des conséquences majeures à long terme. Les premières sont déjà observables : exportations de produits chinois de plus en plus haut de gamme, développement de groupes chinois d'envergure internationale, et élévation du niveau de compétences des salariés chinois. Les autres, pourtant bien réelles, sont moins directement perceptibles par les consommateurs : moins de transferts de technologies des pays industrialisés vers la Chine (mais apparition de l'inverse), moins d'influence de ces pays sur les futurs standards et normes internationaux, et moins de maîtrise sur les futurs produits qui inonderont le monde.

Cela indique-t-il une baisse de l'innovation dans les autres pays ?

Un rééquilibrage est possible suivant les secteurs d'activité. La réponse doit cependant être nuancée, car certaines firmes délocalisent leurs centres de production vers des pays émergents mais pas leurs laboratoires. La coordination entre innovation et production est alors moins directe. Par ailleurs, la recherche et développement étant coûteuse, les firmes ne peuvent la financer que si elles sont suffisamment profitables, ce qui devient difficile avec la concurrence des pays asiatiques. La structure de la chaîne de valeur des entreprises s'en trouve potentiellement fragilisée, à moins de pouvoir y répondre... avec de nouvelles innovations !

Sophie Nivoix, Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion, Faculté de Droit et Sciences Sociales, Université de Poitiers

Sous l'impulsion de Sophie Nivoix, Maître de conférences HDR en Sciences de gestion, le Master 2 Droit et marketing de l'Université de Poitiers publie dans le Petit économiste des articles liés aux recherches des étudiants. Cette collaboration s'effectue en parallèle du partenariat noué entre les DCF (Dirigeants Commerciaux de France) de Poitou-Charentes, le Petit économiste et le Master 2 Droit et Marketing de l'Université.